



LES NUMÉROS UTILES

- École : 04.78.20.40.51
- Périscolaire : 07 63 99 27 15
- Cantine : 06.78 20 33 96

Nouveau site de l'école : <http://ecole-francois-mansart-saint-priest.etab.ac-lyon.fr>

LES HORAIRES SCOLAIRES



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
8h30 – 11h30 et 13h45-16h

Mercredi : 8h30 – 11h30

En maternelle, les enfants doivent être accompagnés par un adulte jusqu'à la porte de la classe et remis à l'enseignant.

Ouverture : 10min avant le début des classes.

Fermeture : 5 minutes après

LES ENSEIGNANTS


- TPS/PS- Isabelle Lépine
- TPS/PS- Amandine Guiguet
- PS/MS/GS- Sandra Doron
- PS/MS/GS-. Céline Gagnaire / Fanny Dechamp
- MS/GS-Fanny Tricot
- MS/GS Nadia Lorenzini
- CP Agnès Borel
- CP Tiphaine Choteau/ Laurence Durussel
- CE1/CE2 Valentine Cellier/ Lucas Mauger
- CE1/CE2 Brigitte Bussière
- CE1/CE2 Ilham Akkioui
- CM1/CM2 Marie-Béatrice Arnaud
- CM1/CM2 Claire Cherpin
- CM1/CM2 Manon Dames / Ludivine Bru

Toute l'équipe de
l'école vous souhaite
une bonne rentrée !!

FICHES DE RENSEIGNEMENTS

Elle est à compléter et remettre à l'enseignant de votre enfant impérativement pour le **Vendredi 15 septembre 2017**

LE RASÉD

 04.78.02.23 88

Psychologue Scolaire : Mme Chieze

Rééducatrice : Mme Gay-Larose

Maitresse d'adaptation : Mme Mairesse

ACCUEIL PERISCOLAIRE/ CANTINE



La Municipalité propose aux familles divers services entre 7h30 et 18h.

Seule la mairie gère les inscriptions.
Guichet unique : 04 72 23 48 88

Attention : Les parents qui ne peuvent pas être à l'heure à la sortie de l'école (16h) doivent inscrire leurs enfants **en garderie**.

ASSURANCE

Une **attestation d'assurance** est à fournir au plus tôt. Cette assurance est indispensable pour toute sortie scolaire.



EN CAS D'ABSCENCE

L'école est obligatoire : toute absence doit être justifiée.

Merci de téléphoner pour nous prévenir au 04 78 20 40 51

Au retour de votre enfant merci de remplir et nous transmettre un "bulletin d'absence" (en fin de cahier de liaison)



VIGIPIRATE et SÉCURITÉ

La vigilance de tous, y compris de la part des parents d'élèves, est indispensable :

L'accueil au portail et à l'entrée des bâtiments scolaires est assuré par un adulte de l'école;

L'identité des personnes étrangères à l'établissement peut être vérifiée ;

Un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect.

Les portes de l'école sont fermées 5 minutes après l'heure de début ou fin de classe.

En cas de retard veuillez passer par le portail vert rue des frères Lumière. Il est muni d'une sonnette. Un adulte viendra vous ouvrir
(Soyez patients...)

COOPÉRATIVE SCOLAIRE



Cette année, la **cotisation à la coopérative scolaire** s'élèvera à **14€**.

Merci de régler à l'enseignant de la classe, en liquide ou par chèque à l'ordre de « l' OCCE »

Cette somme correspond aux sorties « école et cinéma » et « TTA théâtre » ainsi qu'à l'adhésion à l'OCCE

CRIEURS

Tous les vendredis de 15h50 à 16h05, les crieurs de Mansart vous donneront les informations de l'école que vous retrouverez aussi dans le mot de la semaine.



DATES DES VACANCES- ZONE A

● Vacances d'automne

Du vendredi 20 octobre 2017 après la classe
au lundi 6 novembre 2017 matin

● Vacances de fin d'année civile

Du vendredi 22 décembre 2017 après la
classe au lundi 8 janvier 2018 matin

● Vacances d'hiver

Du vendredi 9 février après la classe au lundi
26 février 2018 matin

● Vacances de printemps

Du vendredi 6 avril après la classe au lundi 23
avril matin

● Pont de l'Ascension

*Pas de pont cette année, les élèves auront
classe le vendredi 11 mai 2018.*

● Vacances d'été

Le vendredi 6 juillet 2018 après la classe.

SIGNATURE

***J'ai pris connaissance des informations et je
m'engage à les transmettre à toute
personne venant accompagner/rechercher
mon enfant à l'école :***